



L'Accent sur l'Actu', le magazine d'informations de la commune

Sommaire





Alchimie budgétaire et mobilisation quotidienne

Exercice annuel récurrent, l'adoption du budget de la commune n'en constitue pas moins un événement majeur de la vie municipale.

En très grande partie, il est conditionné par la « *Loi de Finances* » votée par le Parlement et qui détermine notre marge de manœuvre, nos actions, nos réalisations et nos choix d'investissement.

C'est hélas un exercice rendu de plus en plus ardu, en raison du désengagement financier ininterrompu et massif de nos gouvernements successifs.

Entre baisse des dotations et accroissement des charges, le désengagement de l'État « plombe » chaque année un peu plus les finances locales. Une punition d'autant plus injuste que si nos gouvernements s'autorisent à voter des budgets en déficit (qui se comptent en milliards d'euros), ils exigent en revanche l'équilibre budgétaire de la part des communes !

Dans ces conditions, élaborer et proposer chaque année un budget communal, relève de l'alchimie, tant il s'agit bien de transformer le plomb des politiques nationales en or local.

Mais il n'y a pas d'occultisme dans cet exercice! Chaque jour, l'action de l'équipe municipale est mesurable et vérifiable. Elle se mesure à travers notre programme d'investissements : depuis 2014, ce sont 20,7 millions d'euros qui ont été consacrés à l'amélioration de votre cadre de vie, des services de proximité, du sport ou de la culture.



Elle se vérifie quand vous emmenez vos enfants à la crèche ou à l'école, quand vous allez à la bibliothèque ou que vous vous adonnez à vos activités associatives favorites, quand vous venez en mairie pour nous faire part de vos problèmes quotidiens.

Cette action anticipe aussi les grands défis auxquels notre village est confronté : présence médicale sur le territoire, Plan Local d'Urbanisme, déplacements, Très haut débit, etc.

Croyez-bien que ma mobilisation en faveur de votre cadre de vie et de votre épanouissement personnel, professionnel et familial reste intacte. Sachez que je m'en fais le porte-parole attentif et exigeant auprès des services de l'État ou de la représentation nationale. À l'heure d'une pause estivale méritée pour chacun d'entre vous, toute l'équipe municipale poursuit sans relâche, son travail et son engagement en faveur d'un village préservé, moderne et confiant dans son avenir!

Je vous sochaite de bonnes vacances. et vous donne Rdv à la rentrée

> Votre Maire dévoué, Raphaël IBANEZ





Raphaël Ibanez revient sur 5 sujets qui ont marqué ce printemps.

« Gérer, c'est prévoir!»



Depuis quelques jours, le franchissement du PN11 est supprimé.

Quels sont les avantages à en tirer ?

« Tout d'abord, je rappelle que ce passage à niveau faisait partie des plus dangereux de France et que plusieurs accidents mortels s'y sont produits.

C'est d'abord à un enjeu de sécurité que la déviation construite sous maîtrise d'œuvre du Département répond. Cette nouvelle voirie va également désenclaver la liaison entre Saint Bonnet de Mure et Saint Laurent de Mure et la pointe Sud de la CCEL et du département, tout en permettant le développement de l'activité économique dans ce secteur.

Elle permettra enfin un accès aisé avec la gare de Chandieu-Toussieu pour la réouverture de laquelle je me mobilise pleinement ». La réouverture de cette gare était d'ailleurs à l'ordre du jour d'une importante rencontre au Ministère de la Transition Écologique et Solidaire ?

« Effectivement, j'ai rencontré le Directeur de cabinet de Madame Elisabeth Borne, Ministre chargée des Transports, avec Jean Luc Fugit notre député et des représentants des associations de riverains.

Nous y avons évoqué notre opposition aux projets de contournement de Lyon, notamment le déclassement de l'A6/A7 et le CFAL. Nous y avons aussi parlé des solutions alternatives qui existent pour lutter contre l'engorgement routier de la métropole et qui sont défendues par tous les élus de l'Est et du Sud lyonnais, notamment avec la réouverture de notre gare. Bien entendu, nous restons vigilants et mobilisés sur ces dossiers. Nous avons eu le sentiment d'avoir été entendus... ».



Une étape importante dans la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme a été franchie lors du conseil municipal du 31 mai.

Pouvez-vous en préciser les détails ?



« J'ai été tout particulièrement heureux de faire adopter cette délibération qui marquait l'aboutissement de huit années de travail, depuis que nous avions prescrit une révision du plan d'occupation des sols en mai 2010.

Il aura fallu cinq ans pour transformer cette révision du Plan d'Occupation des Sols, en élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme. Cinq années que nous avons mis à profit pour déterminer très exactement les différents objectifs de ce P.L.U.

Si je devais les résumer, je dirais qu'ils conforteront Saint Pierre de Chandieu dans son histoire, dans sa culture et dans son identité, tout en lui donnant les moyens d'une commune rurale du 21^{ème} siècle, aux portes d'une métropole de plus d'un million d'habitants ».

Les questions relatives à l'aménagement de la commune ont ressurgi à l'occasion des épisodes orageux que nous avons connus début juin. Ces aménagements ont-ils été efficaces ?

« Oui ils ont parfaitement joué leur rôle et démontré leur efficacité. Nous avons connu un niveau de précipitations rarement atteint dans l'histoire récente du village. Or, les bassins de rétention, les réseaux d'évacuation d'eaux pluviales et les puits perdus réalisés ces dernières années, ont permis d'éviter les graves inondations que nous avions connues dans le passé.

Quelques secteurs d'habitations ont toutefois été touchés. Dès la fin de ces épisodes, j'ai mobilisé les services de Veolia Environnement, d'un cabinet d'études, du Syndicat intercommunal en charge de l'assainissement et de la CCEL pour qu'un diagnostic rapide soit établi.

D'ores et déjà, nous allons pouvoir suivre quelques-unes de leurs préconisations (ajout d'avaloirs, remplacement de certaines canalisations, élargissement de goulots d'étranglement, etc.). Cette étude se poursuit actuellement et nous aurons sans doute d'autres préconisations auxquelles nous nous efforcerons de répondre ».

Cet été encore, plusieurs chantiers d'envergure vont se poursuivre à Saint Pierre de Chandieu. Comment avancent ces travaux ?

« Nous avons été malheureusement confrontés à quelques semaines de retard dans la construction de la maison médicale en toute fin d'année 2017 et début 2018, le temps pour le constructeur de régler diverses formalités administratives. Mais le chantier a pu reprendre son cours normal et n'accuse aujourd'hui pas de retard dans le planning prévisionnel, de sorte que la future maison médicale ouvrira normalement dans les délais prévus.

Dans les tout prochains jours, la réfection de l'avenue Amédée Ronin va débuter et sera achevée avant la rentrée scolaire.

Ce respect calendaire est d'autant plus important qu'un très important programme de réaménagement des contours de la place Charles de Gaulle va être réalisé d'ici la fin du mandat. Nous l'avons présenté aux habitants et aux commercants lors de séances publiques ».

budget 2018 TOTAL: 12 893 000 €

Ce budget communal maîtrisé a permis de dégager des excédents constituant la plus grande partie de l'autofinancement nécessaire pour la réalisation des investissements structurants de notre commune.

CAPITALISÉS

984 000 €



INVESTISSEMENT

ET OPÉRATIONS D'ORDRE

45 000 €

^{*} FNGIR : Fond National de Garantie Individuelle de Ressources

^{**}FPICC: Fond national de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales

^{***}FCTVA: Fond de Compensation de la TVA

Opération Cœur de village

Une étape importante de l'opération "Cœur de village" sera la réhabilitation de la Place Charles de Gaulle. Découvrez en images les esquisses de ce nouvel espace de vie.



🏋 Tranquillité :

• Préserver le cadre de vie et l'identité de notre village

Sécurité:

- Instaurer une zone à vitesse très réduite dans tout le centre-bourg
- Favoriser de nouveaux modes de déplacement

Convivialité :

- Créer des espaces de rencontres (bancs, aires de jeux, point d'eau...)
- Préserver le stationnement pour les commerces de proximité











La voie piétonne sera réhabilitée et redynamisera les commerces qui la composent.



Une voirie en zone partagée 20km/h reliant l'avenue Amédée Ronin à la rue du Stade sera créée.







Rencontre avec la Gendarmerie de Saint Laurent de Mure

Les jeunes conseillers municipaux en immersion à la Gendarmerie. Une initiative de la municipalité afin de faire découvrir la gendarmerie à nos jeunes citoyens. Ce fut également l'occasion pour les militaires de présenter leurs spécificités.

Accompagnés de quelques élus et notamment de Danielle Nicolier, 1ère adjointe en charge de la Petite enfance et de la Jeunesse, une vingtaine de jeunes âgés de 9 à 10 ans du Conseil municipal des enfants ont été accueillis à la caserne de Saint Laurent de Mure pour découvrir les différents métiers qu'exercent les gendarmes au sein d'une même unité. C'était également une première pour la gendarmerie que d'ouvrir ses portes pour cette action pédagogique.

En préambule à cette découverte, ils ont assisté à des démonstrations et interventions avec un maître-chien :

- En premier lieu, simulation de recherche de drogue sur individus. Puis quelques enfants volontaires se sont prêtés au jeu.
- Interpellation d'un individu en fuite réalisée avec un chien de la brigade cynophile qui a débouché sur l'arrestation de la personne.



Après ces exercices, le travail d'investigation d'un gendarme lors d'une enquête a été présenté :

- Relevé d'empreintes digitales,
- Test ADN,
- Recherche de tous les indices pouvant se trouver dans un véhicule avec tous les matériels d'un kit de police scientifique.





Les enfants ont été très attentifs à toutes ces explications et ont participé activement aux différents tests démontrés.

Après les travaux pratiques, les enfants ont été invités à visiter les locaux de la gendarmerie, tout particulièrement : la salle d'interrogatoire et les cellules de mise en rétention ou dégrisement.

Un film leur a été présenté montrant toutes les diverses facettes du métier de gendarme.

Si l'on en juge par l'attention et les questions posées par les enfants, on peut sans mentir, dire que leur intérêt a été éveillé et que peut-être l'idée d'intégrer ce corps militaire peut commencer à faire son chemin....

Toutes ces démonstrations et ces explications ont suscité un grand intérêt de la part des enfants.

Nombre de questions leur ont été posées et les

gendarmes se sont prêtés

au jeu avec beaucoup de

professionnalisme.





L'Accent, le magazine d'informations de la commune | N°13 - Juillet 2018



Découverte du Marché-Gare de Corbas Une visite d'un autre ordre a été proposée aux élus du Conseil Municipal des Enfants.

C'est toujours, accompagnés de Danielle Nicolier, de Raphaël Ibanez et de plusieurs élus, ainsi que Marie Chevalier, chef de cuisine du restaurant scolaire, qu'ils ont pu sillonner dès 8h du matin les travées du Marché-Gare de Corbas, deuxième marché de gros après celui de Rungis. Il est à noter que c'est un marché privé, installé à Corbas il y a près de 10 ans, après avoir été situé de nombreuses années dans le secteur de Lyon-Perrache.

Revêtu d'un gilet orange sur le blouson bien nécessaire car la température est comprise entre 7 et 10 degrés, ils ont pu pénétrer dans les gigantesques entrepôts où sont stockés les légumes et fruits frais de 25 grossistes et 57 producteurs locaux.

Delphine Duchêne, animatrice qualité, Marie Chevalier et son correspondant au Marché-Gare ont guidé leurs pas au milieu des cageots de tomates, courgettes, aubergines et toute la palette de légumes. Ils ont ainsi pu découvrir la provenance de ce qu'ils trouvent dans leurs assiettes.

En effet, c'est grâce à ce circuit court que sont élaborés les repas servis au restaurant scolaire.

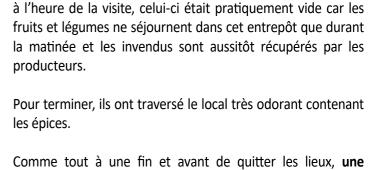
Les fruits n'étaient pas en reste et ils ont été en admiration devant les couleurs des fraises, cerises, pêches et autres fruits de saison. L'eau leur venant à la bouche, ils ont pu déguster certains produits au cours de cette déambulation.



Ils ont aussi visité le quai où les camions déchargent les palettes qui vont venir s'entasser dans les différents locaux des grossistes et ce, dès 2h du matin. La vente s'effectuant entre 5h du matin et midi.

À la sortie du quai de déchargement, une bascule a attiré leur attention et c'est tous ensemble qu'ils ont pu découvrir leur poids cumulé : 772 kgs!





dégustation de jus de pommes, framboises, cerises et abricots leur a été offerte et ils n'ont pas boudé leur plaisir et pleinement apprécié le goût de ces merveilleux produits frais.

Après avoir traversé tout le bâtiment des grossistes, ils ont eu

accès au carreau des producteurs locaux. Malheureusement

À l'entrée du Marché-Gare, une statue a attiré l'attention des enfants, ils ont appris ainsi qu'il s'agit de Cérès la déesse de l'Abondance.

Parents, si vous avez un jour l'envie de visiter ce lieu, c'est possible les premiers jeudis du mois et vous aurez certainement un guide de choix qui sera capable de vous emmener dans



L'Accent, le magazine d'informations de la commune | N°13 - Juillet 2018 *L'Accent*, le magazine d'informations de la commune | N°13 - Juillet 2018



Apprendre qu'alimentation peut rimer avec plaisir, c'est l'aventure qu'ont vécu les enfants à travers cette opération!

Du 26 mars au 1^{er} juin 2018, **une centaine de volontaires** déjeunant au restaurant scolaire de la commune, ont participé à l'opération « **Graines de Champions** », en clin d'œil aux futurs Jeux Olympiques qui se tiendront à Paris

en 2024.

Une opération destinée à faire découvrir aux enfants des classes élémentaire, l'univers des céréales et des produits céréaliers et d'apprendre à connaître l'origine des aliments qu'ils consomment tous les jours à la cantine ou à la maison, de manière ludique et pédagogique.

En effet, les céréales font partie du socle de la pyramide alimentaire et contribuent à améliorer l'équilibre nutritionnel des enfants. A chaque

moment de la journée, elles se retrouvent dans l'assiette sous une multitude de formes. Pain, pâtes, semoule, riz, biscuits, céréales du petit-déjeuner... autant d'aliments qui apportent du plaisir et des moments de partage, sans oublier de l'énergie, des fibres, des vitamines et des minéraux nécessaires à une alimentation variée et équilibrée.

Un appel à la créativité des artistes en herbe!

L'édition 2018 s'est accompagnée d'un grand concours national de dessin invitant les jeunes convives à découvrir pendant une semaine dans leur restaurant scolaire l'univers des céréales et des produits céréaliers.

Son thème s'articulait autour d'épreuves sportives. Le principe était d'inventer et de dessiner une discipline sportive associant céréales et sport.

Au total, près de 300 écoles ont participé au concours et près de 7 500 dessins ont été reçus ! des dessins originaux et créatifs !

Même si cette opération a impliqué toute l'équipe du restaurant scolaire, elle a surtout été conduite, par Marie Chevalier notre chef de cuisine et Anaïs Audebeau, animatrice.

Anaïs avait construit un programme qui se déroulait durant la pause méridienne et qui répondait à des objectifs bien définis, tels que : sensibilisation à l'alimentation, renforcement des connaissances sur la nourriture, découverte et observation des différentes céréales, ouverture à la culture, favorisation de l'éducation et l'expression culturelle de tous, développement des pratiques artistiques.

C'est réparties en 12 équipes, que 2 classes de CM2 ont participé le temps d'une matinée, à un tournoi de boules Lyonnaises.

Organisé par le professeur de sport de l'école Cyril Pérot, au boulodrome de Saint Pierre de Chandieu le 8 Juin, les jeunes élèves garçons et filles, se sont affrontés dans un tournoi amical.



Six ateliers de tirs et points ont été proposés :

- 1. Point dans les rivières (rectangle où la boule doit s'arrêter)
- 2. Tir sur un plot
- **3.** Pointer dans une colonne *(rectangle où la boule doit s'arrêter)*
- 4. Tir sur plots sans toucher un obstacle devant
- 5. Tir sur des plots sans toucher un pneu juste avant

L'objectif de cette activité était entre autres de développer chez les enfants des habilitées motrices dans le domaine du lancer, de la course, de l'endurance et de la précision, mais également leur faire découvrir le patrimoine culturel que représente cette activité dans le domaine sportif au sein de la commune

Les équipes ont tourné sur les différents ateliers encadrées par leurs instituteurs, *Dominique Pastor* et *Aurélien Rouby*, de l'intervenant sportif *Cyril Pérot*, d'*André Truchet*, *Président de l'Association Boule Fraternelle de Saint Pierre de Chandieu* et *Christophe Sothier*, Conseiller départemental en sport boules. Tous ont veillé à faire respecter la sécurité et le bon déroulement des épreuves.



Une matinée sympathique qui a favorisé la mixité et la cohésion d'équipe.

Un grand merci à Monsieur Truchet présent à toutes les séances d'entrainement, tout au long de l'année scolaire.

l'énergie, des fibres, des vitamines et des minéraux essaires à une alimentation variée et équilibrée.

Un grand merci à toute l'équipe et à nos jeunes artistes en herbe.

6. Pointer dans un damier pour marquer des points (carré où la boule doit s'arrêter)

12



L'écran fait partie de notre quotidien : travail, maison, loisirs... L'enfant y est confronté dès son plus jeune âge. Il y passe un temps de plus en plus long.

Voici quelques conseils qui permettront à votre enfant de s'approprier l'écran sans en devenir captif.

4 « PAS » qui donneront le temps à votre enfant de mettre en place tout ce qui est nécessaire avant d'aborder les écrans.

- 4 « PAS » pour mieux avancer
 - 1. PAS d'écrans le matin
 - 2. PAS d'écrans durant le repas
 - 3. PAS d'écrans avant de s'endormir
 - 4. PAS d'écrans dans la chambre de l'enfant





Mettre en place ces 4 temps sans écrans dés aujourd'hui, c'est **prendre soin de votre enfant** afin qu'il développe au mieux :

- Son langage
- Sa pensée
- Son imagination
- Sa capacité à être seul
- Son autonomisation
- La distinction entre le réel et le virtuel

4 temps sans écrans

4 "PAS" pour mieux avancer

1 PAS d'écrans (télévision, DVD...) le matin

- Les écrans (TV, jeux videos) sont des capteurs d'attention. Or, l'attention est essentielle pour les apprentissages scolaires. L'écran sur-stimule l'attention non volontaire. L'enfant est capté par les stimuli visuels et sonores ultras rapides, changeant à l'écran. Son attention s'épuise au bout de 15 minutes. L'enfant qui regarde un écran le matin fatigue son système attentionnel avant d'arriver en classe. Or, un enfant dont l'attention est fatiguée est un enfant qui bouge, qui parle, qui fait tomber ses affaires... et qui ne parvient plus à se concentrer!
- Ce mécanisme freine le développement de son attention volontaire requise pour le travail scolaire.
 Ses résultats scolaires peuvent chuter.

?.. PAS d'écrans avant de s'endormir

- Le sommeil qui se forme avec les dernières images perçues sera de moins bonne qualité car l'image animée, même adaptée, n'est pas une activité calmante pour le cerveau de l'enfant. Elle est trop stimulante émotionnellement.
- L'écran diffuse une lumière bleue (LED) qui inhibe la mélatonine, hormone régulatrice du sommeil, empêchant l'enfant de s'endormir naturellement.



2 PAS d'écrans durant les repas

- La télévision allumée durant les repas familiaux empêche votre enfant de vous parler et vous lui parlez moins. Un enfant qui grandit avec une télévision allumée en permanence, acquerra un vocabulaire plus pauvre, un langage moins riche. Chez les enfants de 15 mois à 4 ans, 2h de TV quotidienne aboutit à multiplier par trois la probabilité de voir apparaître des retards de développement de langage.
- Le contenu anxiogène de certains programmes (en particulier le journal télévisé) a des répercussions sur le comportement et la gestion des émotions de l'enfant même s'il est trop jeune pour comprendre. Lui expliquer ne modifie pas ses émotions.

4 - PAS d'écrans dans la chambre d'enfant

- La présence d'un écran dans la chambre de l'enfant diminue son temps de sommeil.
- Avec la télévision, l'ordinateur, la tablette... dans la chambre de l'enfant, les parents n'ont pas la possibilité de contrôler ce que leur enfant regarde. S'ils lui interdisent verbalement de regarder les contenus inadaptés, ils lui confèrent une trop grande responsabilité.
- Sans écrans dans sa chambre, l'enfant apprend à développer des compétences essentielles : activités sensori-motrices, jeux de faire semblant, jeux symboliques, graphisme, nécessaires pour le développement de sa pensée, son attention, sa socialisation.

Dernier conseil : RESPECTER LES LIMITATIONS D'ÂGE

L'enfant apprend... en imitant. S'il est exposé à des contenus inadaptés c'est-à-dire violents ou pornographiques, ces images produiront sur lui un effet traumatisant et excitant. Il peut développer une appétence pour ce type de contenus et parfois tenter de les reproduire. L'image violente « manipule » le cerveau émotionnel de l'enfant. Le discours secondaire du parent ou sa présence aux côtés de l'enfant durant le visionnage du film ne diminuent pas la charge émotionnelle de l'image et son pouvoir sur l'enfant.

Références

- Les 4-14 ans passent en moyenne 3 heures par jour devant les écrans. On compte 10 écrans en moyenne par foyer. Un enfant sur 3 possède une tablette (Étude Ipsos 2014 pour la chaîne Gulli).
- Ces 4 pas s'inspirent des recommandations de l'AAP (American Academy of Pediatry) depuis 2000.
- LANDHUIS C.E et al, « Does chilhoood television viewving lead to attention problems in adolescence? Results from a prospective longituddinal study », Pediatrics, n° 120, 2007, p. 532 et passim; n°104, 199, p. E27.
- CHONCHAYA W. et al, « Television viewing, associates with delayed langage development." Acta Paediatr., n°97, 2008, pp 977 et passim.
- OWENS J. et al., « Television-viewing habits ans sleep disturbance in school children », Pediatrics, N)104, 1999, p.e 27
- PSYCHOMEDIA, 04.09.2015



Les 23 et 24 avril 2018, environ 150 collégiens de la Métropole et du Rhône se sont rendus sur des lieux de mémoire de la Deuxième Guerre Mondiale. Ils ont visité le guartier juif de Cracovie et les deux sites d'Auschwitz et Birkenau en Pologne.



11 élèves de 3^{ème} du Charles Gaulle de Saint Pierre de Chandieu.

Il y avait également des élèves des collèges Pablo-Picasso et Paul Eluard de Vénissieux,

mais aussi Jacques Prévert de Saint-Symphorien-d'Ozon.

Un voyage annuel qu'organisent et financent la Métropole, le Département, l'Association des filles et fils de déportés juifs de France, en partenariat avec la Fondation pour la mémoire de la Shoah.

Cette action pédagogique à travers le « Devoir de mémoire », s'inscrit dans le parcours citoyen qui permet d'apprendre les valeurs de la République, de l'école élémentaire à la terminale.

dont Claude Bloch, l'un des 2 500 rescapés français des camps d'extermination nazis. Il leur a relaté l'horreur concentrationnaire alors qu'il n'avait que 15 ans.

Un voyage qui les a profondément marqués car ils ont découvert l'ampleur de la barbarie ! Les baraques en bois ou en briques, les travées glaçantes, les barbelés et un four crématoire rendent tangible l'industrialisation de la mort étudiée à travers des livres et des films.

À leur retour, les collégiens ont réalisé un documentaire sous la forme d'un recueil de textes et de photos qu'ils ont présenté à leurs camarades, mais également à leurs parents, leurs enseignants et aux élus des communes concernées.

Pour Claude Bloch, les collégiens « deviennent des témoins de témoins » et ce sont eux à présent qui doivent transmettre la mémoire du génocide. C'est un passage de relais primordial car « on disparaît les uns après les autres » a t-il déclaré.



La municipalité avait organisé le samedi 9 juin, une opération intitulée « Matinée roues libres ». Elle a permis de faire découvrir aux habitants de la commune, en avant-première, le contournement autoroutier réalisé par le Département et la SNCF, pour la suppression de ce passage à niveau particulièrement accidentogène.

C'est donc par une **belle matinée ensoleillée** que les trottinettes, vélos, rollers et marcheurs, sont venus s'emparer de ces 1,9 Km de nouvelle voirie avant son ouverture à la circulation le 11 juin.

Ils ont été nombreux, petits et grands à tester ce mode doux temporaire, une portion d'asphalte à peine terminée et encore vierge de toutes traces de pneus!

L'occasion aussi de dire adieu et sans regret au passage à niveau 11, dont la triste réputation avait rendu sa suppression indispensable.

Une belle matinée familiale!

Fermeture du PN 11 et inauguration

Le trafic routier de 6000 véhicules / jour dont 12 % de poidslourds, conjugué à un trafic ferroviaire important de 200 trains par jour, ont conduit à la suppression de ce passage à niveau.

Ce chantier a consisté à dévier la RD 147, avec la création d'un pont-rail. Les raccordements ont été traités avec 2 carrefours giratoires (giratoire sud reconfiguré et création d'un giratoire nord). Un troisième giratoire intermédiaire permet la desserte des carrières.

Le coût global de l'opération est de 12,5 millions d'euros, cofinancés à 60 % par SNCF Réseau et 40 % par le Département du Rhône.

Ces travaux réalisés dans un environnement à forts enjeux écologiques comportent une cohorte d'espèces protégées ; oedicnème criard, crapaud calamite, couleuvre verte et jaune ...;

Cette nouvelle section de voirie permettra également d'améliorer la desserte entre Saint Bonnet de Mure, Saint Laurent de Mure et le Sud Lyonnais, notamment pour les nombreuses entreprises de ce secteur à vocation économique.

Sans oublier qu'à quelques dizaines de mètres, se trouve l'ancienne gare de Saint Pierre de Chandieu ; de quoi renforcer la conviction des élus de l'Est Lyonnais qui à nos côtés militent en faveur de sa réouverture...

Rappel

Ce chantier d'une durée d'environ 3 ans (sans compter les études techniques et géologiques préalables) a été réalisé de concert par la SNCF et le Département du Nouveau Rhône. Il a notamment été marqué par la pose d'un pont sous la voie ferrée, une opération réalisée pendant le weekend de Toussaint 2016 et en moins de 40 heures.





Travaux SNCF LYON <> LA TOUR-DU-PIN

TRAVAUX PRINCIPAUX DU 23 JUILLET AU 21 SEPTEMBRE 2018

Les dates communiquées ci-dessous sont prévisionnelles et seront reprises sur les panneaux d'informations implantés aux passages à niveau (PN) quelques jours avant la fermeture. Il se peut que ces dates évoluent de quelques jours selon l'avancement des travaux.

FERMETURE PRÉVISIONNELLE DES PASSAGES À NIVEAU (PN) DE LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE-DE-CHANDIEU

De 8h (jour de la fermeture) jusqu'à 19h (jour de la réouverture)

Le PN 10, situé rue Pasteur / rue du Coprin Chevelu, sera fermé en continu du 23 juillet au 7 septembre, > Déviation via la RD147 et la RD318

Le PN 12, situé dans le lieu-dit "Les Quinonières", sera fermé en continu du 19 juillet au 24 août, > Déviation via la RD147 et la RD318

Le PN 13, situé chemin de Satolas, sera fermé en continu du 16 juillet au 17 août, > Déviation via la RD153, la RD53A et la RD318

Le PN 14, situé chemin des Tâches, sera fermé en continu du 16 juillet au 17 août.

> Déviation via la RD53A et la RD318

09 70 40 28 75

POUR VOTRE SÉCURITÉ, RESPECTEZ LA SIGNALISATION AUX ABORDS DES PASSAGES À NIVEAU!

POUR TOUTE OUESTION RELATIVE AU CHANTIER. UNE BOITE VOCALE EST À VOTRE DISPOSITION AU :

POUR EN SAVOIR PLUS SUR NOS TRAVAUX RÉALISÉS EN 2018

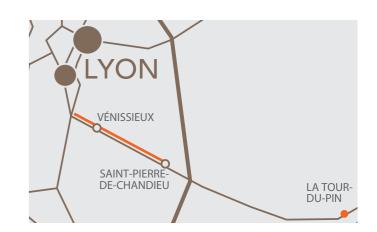
http://chantiers-sncf-auvergnerhonealpes.fr/

POURQUOI RENOUVELER LES VOIES SUR CETTE LIGNE?

Pour maintenir un très bon niveau de qualité de service et de confort sur la ligne Lyon <> Grenoble, le renouvellement des voies est nécessaire entre Lyon et Saint-Pierre-de-Chandieu, mais également en gare de La Tour-du-Pin. Ces travaux permettront d'avoir une infrastructure plus facile à entretenir sur le long terme. Il se dérouleront du :

- > 11 juin au 20 juillet 2018 (travaux préparatoires)
- > 23 juillet au 21 septembre 2018 (travaux principaux)
- > 24 septembre au 12 octobre 2018 (travaux de finition)

Le bon état général de la voie diminuera par ailleurs les nuisances sonores pour les riverains.



MAÎTRISER LES IMPACTS: **UNE PRIORITÉ**

LIMITER LES PERTURBATIONS DANS LA CIRCULATION **DES TRAINS**

Les travaux sont organisés pour réduire au maximum l'impact sur les circulations voyageurs et commerciales. De ce fait, ils auront lieu de nuit, de 22h30 à 5h15, du lundi soir au samedi matin.

RÉDUIRE AU MAXIMUM LES NUISANCES SONORES

Le matériel utilisé pour réaliser ces travaux répond aux normes européennes sur le bruit. Tout est mis en œuvre pour limiter au maximum la gêne pour les riverains.

FERMER LES PASSAGES À NIVEAU

Pour assurer la sécurité du chantier et des intervenants, il est nécessaire de fermer, en continu selon l'avancée des travaux, les passages à niveau. Des déviations routières sont mises en place.

> Voir le détail des fermeture des passages à niveau à la page suivante.













Le 12 juin, le maire Raphaël Ibanez et Michel Bertrand conseiller municipal délégué à la sécurité ont réuni en mairie les acteurs de l'opération « Participation Citoyenne » en présence de la Gendarmerie de Saint Laurent de Mure et de la Police Municipale.

La Gendarmerie a notamment fait part de l'**Opération** "**Tranquillité Vacances**", qui est toujours en vigueur cette année et qui permet de leur signaler votre absence afin que des passages réguliers soient faits à votre domicile.

En complément de ces mesures, rappelons que la vigilance de chaque habitant permettra à tous de passer le meilleur été possible.

NOTA : depuis la mise en place de ce dispositif, une baisse notable des cambriolages est signalée dans la commune.





Conseils pour le signalement de comportements suspects

Véhicule roulant lentement, allées et venues

Je recueille le maximum d'éléments sur le véhicule :

- sa marque
- son type
- son immatriculation
- sa couleur
- la présence d'un détail (autocollant, enfoncement....)

Individus qui regardent dans les maisons / boîtes aux lettres, par-dessus les murs

Je recueille le maximum d'éléments sur la personne :

- l'allure générale de l'individu (grand, mince, gros, petit, fille, garçon...)
- le type d'individu (caucasien, méditerranéen, ...)
- les cheveux (court / long, ...)
- la tenue vestimentaire
- la tenue / le port d'objets particuliers



Contre les **cambriolages**, ayez les **bons réflexes**!



Opération tranquillité vacances

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie.

Gendarmerie Nationale Rue Georges Polossat - 69720 SAINT LAURENT DE MURE Té. 04 78 40 80 02









Animée par Patrice Ficheux, cette conférence a permis à tous de renouveler ses connaissances du Code de la Route. Idéal avant les départs en vacances!

Le Code de la Route ne cesse d'évoluer! Grâce à l'intervention de Patrice Ficheux le 15 juin dernier lors d'une conférence organisée par la municipalité, en présence de Gendarmes spécialistes des réseaux routiers, quelque 80 personnes désireuses de mettre à l'épreuve leurs connaissances du Code de la Route ont pu appréhender différemment certaines règles à respecter pour que la route soit plus sûre et mieux partagée.

Cette démonstration participative a été très appréciée du public. Il en résulte que chacun d'entre nous, malgré des années de conduite, se doit d'analyser son comportement au volant.

En effet, nous avons tous de mauvais réflexes, ou une méconnaissance de certains risques qui peuvent engendrer des accidents graves, voire mortels.

Nous espérons renouveler cette action en direction des jeunes et notamment ceux qui sont en conduite accompagnée, en lien avec les équipes pédagogiques du collège l'année prochaine.





SE SERRER LA CEINTURE





NE ROULEZ PAS A L'AVEUGLE



BIEN **CHARGER LA MULE**



ÊTRE DE L'AUTRE CÔTÉ DE LA BARRICADE





Le samedi 13 Octobre, la municipalité baptisera la salle multi activités du Gymnase Alain Gilles. Celle-ci étant plus spécifiquement dédiée à l'escrime, nous avons choisi de lui donner le nom de « Jacques-Vincent Rigodin ».

En effet, nous avons découvert fortuitement qu'un ancien À l'issu de plusieurs réunions qui nous ont permis de retracer grenadier de la garde Napoléonienne avait vécu à Saint Pierre de Chandieu et était enterré dans notre cimetière. Il a même été conseiller municipal en 1865!

Il nous a semblé non seulement intéressant, mais surtout important d'ouvrir cette page d'histoire méconnue par les Saint-Pierrards.

Pour ce faire, nous nous sommes entourés de membres œuvrant dans l' « association du souvenir Napoléonien », mais aussi dans la « Société de la Légion d'Honneur du Rhône ». Madame Yaghlian, agrégée d'histoire, docteur es histoire de l'Université, enseignante au Collège Charles de Gaulle, ainsi que Maître Jean-Luc Durand co-auteur du livre « Saint Pierre et son passé » réédité récemment, se sont joints également à ce projet.

Pour mettre à l'honneur cet ancien grenadier, nous allons engager dans un premier temps, la restauration de sa sépulture, puis organiser ce même samedi 13 octobre, une cérémonie autour de sa tombe. Seront présents les anciens combattants de Saint Pierre de Chandieu et des représentants de l'association du Souvenir Napoléonien en costume d'époque.

Des informations complémentaires sur le déroulement de cet évènement seront communiquées dans les Échos du mois d'octobre.

l'histoire de ce soldat, né en 1788 et décédé en 1867, nous avons souhaité élargir et enrichir cette cérémonie par des actions en partenariat avec la bibliothèque, mais également avec le collège Charles de Gaulle et l'école élémentaire René Cassin.

Une exposition à destination des collégiens et des élèves sera présentée durant 3 semaines au collège, salle Ida Grinspan, puis en mairie pour toute la population. Différentes conférences suivront.

> Pour enrichir nos expositions et conférences, nous recherchons les descendants des personnes ci-après :

 AUDET Antoine 	né en 1782
 BLANC Jean 	né en 1781
 BOUTE Joseph 	né en 1794
 DUFOUR Pierre 	né en 1788
 GAY Jacques 	né en 1792
 GENIN André 	né en 1789
 GRIMAUD Etienne 	né en 1788
 LOUVIER Joseph 	né en 1785

Merci de contacter la mairie au : 04 72 48 09 99 ou par mail à mairie@mairie-stpierredechandieu.com

Reportages Carnet de Voyage



Cette saison encore, vous avez été nombreux à venir partager nos « Soirées reportages » à l'Espace des Arts Camille Floret.

Des passionnés de terres plus ou moins lointaines, viennent vous faire découvrir des horizons qu'ils ont parcourus avec toujours le même désir, vous donner l'envie de vous y rendre à votre tour!

La qualité des reportages rend ces soirées passionnantes, car elles permettent également à l'issu des projections, d'échanger avec les réalisateurs.

Ils vous emportent loin des sentiers battus et touristiques parce qu'ils vont à la rencontre des autochtones et qu'ils partagent leur quotidien. Ainsi un relief tout particulier est donné à leurs films.

Pour la saison prochaine, vous marcherez dans leurs traces, de la Géorgie à l'Éthiopie, en passant par la Norvège et l'Ouzbékistan.

Vous sillonnerez sur 2 circuits mythiques, la Route 66 et une plus proche de chez nous, le célèbre chemin de Compostelle.

Découvrez ci-contre vos escales 2018/2019 et n'hésitez pas à embarquer avec nous, le billet est gratuit!

PROGRAMMATION 2018/2019

GÉORGIE, la fleur de Caucase 20h • 2 octobre 2018

COMPOSTELLE, l'âge de la marche 20h • 27 novembre 2018

ÉTHIOPIE, la piste des origines 20h • 22 janvier 2019

ETATS-UNIS, la route 66 20h • 12 mars 2019 **OUZBÉKISTAN, la turquoise des steppes 20h** • 2 avril 2019

NORVÈGE, la route mythique du Cap Nord 20h • 30 avril 2019

Cécile Carretti

LES ALPES, dessine-moi un chamois 20h • 28 mai 2019

Entrée gratuite. Rendez-vous au Centre des Arts Camille Floret - 11 chemin de la Bouvière. Les séances débutent à 20h00 (ouverture de la salle 30 minutes avant).

L'Accent, le magazine d'informations de la commune | N°13 - Juillet 2018

la nature se réveille et où les espaces verts nécessitent un soin tout particulier.

La municipalité s'est inscrite depuis longtemps dans une gestion rigoureuse de ses ressources et de son patrimoine naturel.

Dans cet objectif, le parc de véhicules a été entièrement remanié en remplaçant les véhicules thermiques par des véhicules électriques à chaque fois que cela était adapté.



C'est tout particulièrement le cas aux espaces verts, particulièrement sollicités en cette fin de printemps et début d'été. L'ancien « polybenne » embarquant la cuve d'arrosage et sa pompe fonctionnant à l'essence sans plomb a été remplacé par un GOUPIL entièrement électrique (moteur et pompe).

Au final, moins de bruit et plus aucune émission de particules ou de vapeurs de benzène. L'environnement y gagne, mais aussi les riverains de nos massifs fleuris et même l'agent en charge de l'arrosage, qui pour rien au monde ne reviendrait en arrière.

Le même traitement a été opéré sur l'outillage ou une partie du parc de taille-haies, souffleuses, débroussailleuses, etc.

Les produits phytosanitaires désormais proscrits par la loi dans les collectivités, ont rendu plus délicat l'entretien des espaces verts et des voies piétonnes. En effet, il n'existe à ce jour aucune alternative efficace et raisonnable.

C'est pourquoi, la municipalité et les services techniques ont fait le choix de réaliser des aménagements tenant compte des difficultés d'entretien. Ainsi, d'anciens matériaux, comme les revêtements en « sablé » ou en « pavés » qui étaient propices à la prolifération des herbes folles ont été remplacés par des matériaux moins sujets à cette contrainte, comme les bétons désactivés.

Par ailleurs, la commune a mis en place depuis cette année, un partenariat avec les « brigades vertes ». Ces brigades, constituées de travailleurs en réinsertion, pallient à la difficulté de désherber l'ensemble des espaces publics (bâtiments publics, cimetière, abords de voiries, etc).

Autant d'initiatives qui contribuent au maintien du cadre de vie des Saint-Pierrards tout en préservant l'environnement cher à notre village...





Le retour des beaux jours et des températures estivales incitent à passer plus de temps au jardin, à l'entretenir, le soigner et l'embellir. Toutefois, les relations de bon voisinage doivent inciter au respect des riverains et des passants, surtout quand ledit jardin donne sur la voie publique.

Petit rappel des 3 lois essentielles à respecter pour être apprécié et respecté par son entourage :

Loi Nº1

« Des fumées tu épargneras ton voisinage »



possibles troubles Au-delà provoqués par le brûlage des déchets végétaux (odeurs, fumées, risques d'incendie en cas de sécheresse, etc.), cette activité est fortement émettrice de polluants, dont des particules fines mais aussi de composés cancérigènes contenus naturellement par les végétaux comme les Hydrocarbures Aromatiques Polyclycliques (HAP) et le benzène. Il faut savoir que brûler à l'air libre 50kg

Loi N°2

« Du bruit, tu ne feras pas quand d'autres se reposent »



L'utilisation des outils de jardin motorisés (taille-haies, tondeuses à gazon, tronçonneuses, etc.) est réglementée par le Code de la Santé publique et un arrêté préfectoral en date du 26 avril 1991. Cette réglementation précise que « les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que

Loi N°3

« De ta broussaille tu épargneras la rue »



Les magnolias au feuillage ruisselant, les sapinettes qui créent une intimité, voire parfois les ronces au fond du jardin ont certes leurs vertus naturelles. Mais quand cette végétation mal contrôlée déborde sur les trottoirs et oblige les passants à se courber, voire à changer de côté pour circuler librement, elle constitue une entrave à la liberté de circulation sur l'espace public. Dans ces conditions, le Maire peut mettre en

tondeuses à gazon à moteur thermique, de végétaux équivaut à parcourir près demeure le propriétaire du jardin à faire de 6000 km à bord d'un véhicule diesel tronçonneuses, perceuses, raboteuses les tailles nécessaires. Si celui-ci n'obéit pour ce qui est des poussières émises. ou scies mécaniques ne peuvent être pas à l'injonction, la mairie interviendra Contrairement aux idées reçues, l'apport effectués que les jours ouvrables de d'autorité et lui enverra la facture. Alors des déchets végétaux en déchetterie 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les quand vous taillez vos haies côté jardin, s'avère bien plus respectueux de samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les pensez aussi au côté rue... l'environnement que leur brûlage. dimanches et jours fériés de 10h à 12h. »

L'Accent, le magazine d'informations de la commune | N°13 - Juillet 2018 **L'Accent**, le magazine d'informations de la commune | N°13 - Juillet 2018



Ces quelques lignes précisent les règles d'emploi des drones aériens de la gamme commerciale, tant pour un usage de loisir qu'une utilisation professionnelle et liste les bonnes pratiques en matière de prévention contre les actes de malveillance pouvant être commis au moyen d'un drone.

Un drone aérien, c'est un aéronef de type : aérostat, aéromodèle, montgolfière, planeur, dirigeable, hélicoptère, mutirotor, autogire, convertible, voilure fixe, SANS PERSONNE À BORD



Je ne survole pas les personnes

J'utilise mon drone en veillant à ne pas mettre en danger les personnes et les véhicules à proximité. Je ne les survole pas et conserve une distance minimale de sécurité. Je reste bien éloigné de tous rassemblements de personnes.



Je respecte les hauteurs maximales de vol

En dehors des sites d'aéromodélisme autorisés, la hauteur maximale d'évolution est fixée à 150 mètres par défaut, mais elle est inférieure aux abords des aérodromes et dans certaines zones d'entraînement de l'aviation militaire pendant leurs horaires d'activation. Je respecte toujours ces hauteurs maximales afin de limiter les risques de collision entre mon drone et un aéronef. Avant tout vol, je vérifie la hauteur maximale autorisée à l'endroit où je souhaite faire manoeuvrer mon drone sur http://www.geoportail.gouv.fr/donnees/restrictions-pour-drones-de-loisir. Dans tous les cas, je n'entreprends pas un vol ou j'interromps un vol en cours, si un aéronef se trouve à proximité.



Je ne perds jamais mon drone de vue et je ne l'utilise pas la nuit

Je conserve mon drone à une distance telle qu'il reste facilement visible à l'oeil nu et je le garde à tout instant dans mon champ de vision. Les vols en immersion (FPV) et l'utilisation de drones suiveurs sont toutefois possibles sous certaines conditions nécessitant notamment la présence d'une seconde personne pour assurer la sécurité. Par ailleurs, afin d'assurer la sécurité des aéronefs volant à basse altitude, comme les hélicoptères réalisant des opérations de secours, la réglementation interdit l'utilisation de drones la nuit, même s'ils sont équipés de dispositifs lumineux.



Je ne fais pas voler mon drone au-dessus de l'espace public en agglomération

En agglomération, le survol de mon espace privé avec un drone de petite taille et sans présence de public est possible, sous réserve de respecter une vitesse et une hauteur maximale adaptées à l'environnement immédiat (bâtiments, arbres, ...) et permettant de limiter les risques en cas de perte de contrôle. Je n'utilise en aucun cas mon drone au-dessus de l'espace public.

Assurer la sécurité des personnes et des autres aéronefs est de votre responsabilité

L'utilisation d'un drone dans des conditions d'utilisation non conformes aux règles édictées pour assurer la sécurité est passible d'un an d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende en vertu de l'article L. 6232-4 du code des transports. Faire survoler par un drone une portion du territoire français en violation d'une interdiction de survol est passible de 45 000 euros d'amende, 1 an de prison et de la confiscation du drone en vertu des articles L. 6232-12 et L 6232-13 du code des transports.

Pour plus d'information rendez-vous sur le site de la direction générale de l'Aviation civile : www.developpement-durable.gouv.fr/-Drones-aeronefs-telepilotes-.html



Je n'utilise pas mon drone à proximité des aérodromes

Je n'utilise pas mon drone à proximité de tout terrain d'aviation pouvant accueillir avions, hélicoptères, planeurs, ULM, etc. Des distances minimales d'éloignement sont à respecter et peuvent atteindre 10 km pour les aérodromes les plus importants.



Je ne survole pas de sites sensibles

Certains sites sensibles ou protégés, ainsi que leurs abords sont interdits de survol. Il s'agit par exemple des centrales nucléaires, de terrains militaires, de monuments historiques ou encore de réserves naturelles et parcs nationaux. Je me renseigne sur l'existence de tels sites avant d'entreprendre un vol.



Je respecte la vie privée des autres

Les personnes autour de moi et de mon drone doivent être informées de ce que je fais, en particulier si mon drone est équipé d'une caméra ou de tout autre capteur susceptible d'enregistrer des données les concernant. J'informe les personnes présentes, je réponds à leurs questions et je respecte leur droit à la vie privée. Je m'abstiens d'enregistrer des images permettant de reconnaître ou identifier les personnes (visages, plaques d'immatriculation...) sans leur autorisation.



Je ne diffuse pas mes prises de vues sans l'accord des personnes concernées et je n'en fais pas une utilisation commerciale

Toute diffusion d'image doit faire l'objet d'une autorisation des personnes concernées ou du propriétaire dans le cas d'un espace privé (maison, jardin, etc.) et doit respecter la législation en vigueur (notamment la Loi du 6 janvier 1978 modifiée dite « Informatique et Libertés »). Toute utilisation de drone dont l'objectif est l'acquisition de prises de vues destinées à une exploitation commerciale ou professionnelle est soumise à des exigences spécifiques et nécessite la détention d'autorisations délivrées par la direction générale de l'Aviation civile.



Je vérifie dans quelles conditions je suis assuré pour la pratique de cette activité

Ma responsabilité peut être engagée en cas de dommages causés aux autres aéronefs, aux personnes et aux biens à la surface. Si je n'ai pas contracté d'assurance spécifique, je vérifie les clauses de mon contrat responsabilité civile.



En cas de doute, je me renseigne

Consulter le guide consacré à l'aéromodélisme sur le site de la direction générale de l'Aviation civile pour plus d'informations sur les conditions d'utilisation des drones de loisirs.



destinée principalement aux personnes âgées de la commune.

5^{ème} Adjointe Personnes Âgées, Social, Emploi, Logement

En lieu et place de l'actuel groupe scolaire construit en 1958 se trouvait le stade où officiaient les footballeurs et basketteurs du Club olympique de Chandieu.

Depuis, cette infrastructure n'a cessé d'évoluer, toujours en lien avec la démographie de la commune jusqu'à dernièrement avec l'agrandissement du restaurant scolaire.

En parallèle de ces travaux, un projet majeur s'est terminé récemment avec la rénovation des appartements du Bâtiment A du groupe scolaire René Cassin.

Inoccupés depuis **près de 25 ans**, les 4 T3 qui "dépannaient" épisodiquement des associations se sont mus en 6 T2 répondants aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite) notamment grâce à l'installation d'un ascenseur et d'une rampe d'accès à l'extérieur.

Le partenariat avec un bailleur social a permis la rénovation complète de l'intérieur et de l'extérieur du bâti sans coût financier pour la commune.

Disponibles depuis le début du mois d'avril, tous les logements sont à ce jour occupés.

Les signatures des baux ont été effectuées en mairie lors d'une rencontre conviviale le 10 avril 2018.

Une seconde vie est désormais offerte à cette bâtisse qui porte le nom de "Résidence Le Préau" en clin d'œil que l'on trouve toujours dans les cours d'école.



6 nouveaux appartements au coeur du village à destination de nos seniors et dont les coûts de rénovation ont été pris en charge par un bailleur social >>

Du côté **C.C.E.L.**



Élargissement des bénéficiaires d'aides pour les travaux d'amélioration du parc privé

Les élus de la CCEL ont mis en place un programme d'actions pour améliorer les conditions d'habitat des ménages modestes dans le parc privé existant.

Ces actions, inscrites dans le Programme Local de l'Habitat, visant à répondre aux besoins des personnes âgées et à lutter contre l'insalubrité et l'inconfort, notamment thermique, des logements.

Ainsi, depuis 2011 la CCEL a mis en place un dispositif d'aide aux travaux pour les propriétaires occupants modestes et les propriétaires bailleurs qui conventionnent leur logement.

Afin d'aider un plus grand nombre de ménages, la CCEL a décidé d'élargir le champ des bénéficiaires d'aides, par délibération n° 2018-05-09 du 15 mai 2018.

Désormais, les locataires très modestes du parc privé pourront bénéficier d'aides financières de la CCEL pour des travaux d'adaptation de leur logement liés au handicap et/ou au vieillissement, sous réserve du respect des critères de recevabilité.



iaint-Bonnet-de-Mure • Saint-Laurent-de-Mure

La CCEL développe ses actions en partenariat avec SOLIHA, association reconnue service social d'intérêt général, spécialisée dans l'accompagnement des ménages modestes.

Dans le cadre de cette collaboration, SOLIHA:

- Accompagne les ménages dans le montage administratif et financier de leur projet d'amélioration de leur logement.
- Donne gratuitement des conseils techniques et financiers.
- Tient des permanences de proximité, le 3ème jeudi de chaque mois, de 10h à 12h, au siège de la CCEL (40 rue de Norvège à Colombier Saugnieu).

Calendrier des permanences :

- Jeudi 19/07/2018
- Pas de permanence en août
- Jeudi 20/09/2018
- Jeudi 18/10/2018
- Jeudi 15/11/2018
- Jeudi 20/12/2018

Pour tous renseignements ou prises de rendez-vous, vous pouvez joindre :

Violette SALLABERRY - Assistante d'opération 04 37 28 70 28 - v.sallaberry@soliha.fr

Isabelle MAGNAN - Chef de projet i.magnan@soliha.fr

51, avenue Jean Jaurès - BP 7114 - 69301 LYON cedex 07 Tél. 04 37 28 70 20 Fax : 04 37 28 70 99 www.soliha.fr

La vie communale ...en bref



Depuis mi-mai, notre belle commune se dote d'une nouvelle signalétique d'entrée de ville au giratoire de la RD318. Ce dispositif complète désormais l'aménagement de ce rond-point.

A noter, que depuis 2015 et la construction de ce dernier, il n'y a plus eu d'accident mortel de la circulation dans ce secteur.

Forum des Associations

Organisé le 8 septembre prochain, ne manquez pas l'occasion de rencontrer toutes les associations de la commune lors de cette nouvelle édition du Forum des Associations.





Livret d'accueil

Parents vous avez tous reçu, par le biais de l'école, le nouveau « Livret d'Accueil aux Familles » afin de vous aider dans toutes vos démarches.

En avant-première, vous allez découvrir l'arrivée d'une nouvelle directrice à l'école maternelle, Rachel Bonvalet. Pensez bien à respecter les délais d'inscription pour que vos enfants puissent être accueillis dans les meilleures conditions, au restaurant scolaire et à la garderie.

Une nouveauté : les garderies de maternelle et d'élémentaire changent de lieu pour faciliter l'arrivée de vos enfants. Entrée pour tous par le portail principal bleu : à gauche, maternelle dans le bâtiment C de l'école élémentaire, à droite pour les primaires dans la nouvelle salle d'activités.

Rhône Alpes Isère Tour

Vendredi 4 mai, 132 coureurs issus de 22 équipes ont pris le départ de la 2^{ème} étape de cette 28^{ème} édition du « Rhône Alpes Isère Tour ».

Pour la première fois, une course cycliste a emprunté les routes de la plateforme aéroportuaire de Saint-Exupéry avant de s'expliquer dans les côtes et les plaines du Nord Isère et de s'adjuger la victoire en plein cœur de la commune de Saint Bonnet de Mure, après 142 kilomètres.

Raphael Ibanez en sa qualité de vice-président à la CCEL a lancé le départ, après quelques échanges avec le vainqueur de la 1^{ère} étape, le danois Niklas Larsen.

Des négociations sont engagées pour que l'édition 2019 fasse étape dans notre commune.



FAURE 70 90 100

Un peu de civisme!

Vous êtes nombreux à penser, en toute bonne foi, ne gêner personne et n'entraver en aucune manière la circulation en vous garant à cheval sur un trottoir. Et dès lors, ne pas être verbalisable!

Erreur, car la loi ne fait pas dans le détail. Se garer sur un trottoir, même "proprement", est passible d'une amende de 135€, qu'importe sa largeur.

Comme le montre la photo ci-contre, vous comprendrez que ce type de stationnement engendre de réels problèmes de sécurité en empêchant le croisement de bus scolaires et surtout en obligeant les collégiens et usagers à descendre sur la chaussée.



Baisse de la vitesse maximale autorisée de 90 à 80 km/h

les vitesses maximales autorisées sur les routes à double-sens, sans séparateur central.

La vitesse est la première cause des accidents mortels en France (31 %). Le réseau routier sur lequel les accidents mortels sont les plus fréquents est celui des routes à double sens sans séparateur central (55% de la mortalité routière).



La vie communale

...en bref

Un parterre de personnalités pour l'inauguration

Lundi 25 juin, la nouvelle déviation du PN11 a été inaugurée par Michael Chevrier, sous-préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Christophe Guilloteau, Président du Département du Rhône, Thomas Allary, directeur territorial de la SNCF et de nombreux élus locaux. Chacun a pu saluer la qualité exemplaire de cette réalisation.



Cadeaux aux CM2

Ce mardi, dans la cour de l'école René Cassin, les élèves de CM2 en présence de leurs parents et d'enseignants se sont retrouvés pour fêter leur passage en classe de 6^{ème}.

À cette occasion, ils ont reçu de la municipalité, une calculatrice pour marquer leur départ au collège.
Les 16 conseillers municipaux de CM2 ont reçu pour leur engagement, 4 livres, 1 casquette et 1 diplôme.
Nous leur souhaitons beaucoup de réussite dans cette étape importante de leur jeune vie.

« Les rêves sont des désirs difficilement accessibles et il faut y travailler dur pour les réaliser.

Persévérez, n'abandonnez pas ! et surtout ... Croyez toujours en vos capacités, car en vous se cache un être unique et merveilleux qui a le droit de réussir quel que soit son but.

C'est important pour vous et s'il vous rend heureux, vous avez le droit de réussir à l'atteindre ».
Bonnes études! Good studies!

Nouveau nom des rues

La construction du Cadran 2 avance rapidement, aussi lors du Conseil municipal du 2 Mai, les élus ont donné des noms à ces futures nouvelles rues.

Leur choix s'est inspiré de la fresque peinte à l'entrée du lotissement « *Mythes et Légendes du soleil autour du Monde* » et a permis de mettre à l'honneur des grands navigateurs : Jacques Cartier, Marco Polo, Vasco de Gama et Ferdinand de Magellan.



Le Conseil a également nommé la place située devant le local festif : « *Espace MEZZAGO* », pour faire le pendant au Square Lauchringen et mettre ainsi à l'honneur nos villes jumelles.

La fibre optique arrive, mais encore un peu de patience

Vous êtes très nombreux à nous solliciter à propos du déploiement de la fibre optique dans la commune.

La Société ORANGE accréditée pour sa réalisation nous a fait parvenir un communiqué en mairie, confirmant sa volonté de déployer un réseau "en tout fibre optique" sur l'ensemble du territoire de notre commune.

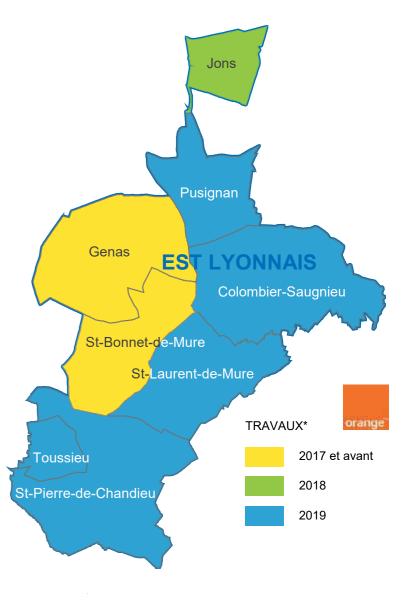
Une première étape consistera à étudier la structure du réseau, afin de prévoir le découpage du territoire de la commune et de déterminer le nombre de points de mutualisation nécessaires.

Dans un second temps, ORANGE entamera l'étude sur le terrain afin de déterminer l'emplacement des armoires hébergeant ces points de mutualisation.

L'objectif est de commencer les travaux en 2019 afin de raccorder progressivement l'ensemble des logements et locaux du village.

La carte ci-contre indique le calendrier de démarrage des travaux dans les communes de la CCEL.

À noter que dans bon nombre de communes du Rhône, le démarrage n'est pas prévu avant 2020.





Les **faits**

marquants
Janvier 2018
Juin 2018







Janvier : Cérémonies des Voeux aux habitants, aux Séniors et aux Acteurs Économiques









Avril : DSO inaugure et fête son installation dans le château de Rajat





















C'est la **vie** du 1^{er} janvier au 25 juin 2018

NAISSANCES

GOUDDI	Ness, Emna	7 janvier
DEGRYSE	Lucas, Raphaël	23 janvier
ROGET	Johan	27 janvier
VERNEY	Luka	6 février
CORROYER	Clémentine, Julie, Sylvie	4 mars
PAGNOUD	Hugo Baptiste	23 mars
RUIZ	Diego	27 mars
BERRUYER	Emy, Tiphanie	2 avril
LAURENT	Gabin, Guy, Bernard	5 avril
KARAPETYAN	Felix	9 avril
PEZZINI	Ella	10 avril
MINTZ	Taylor, David	1 ^{er} mai
FONTAINE	Attilio, Samuel	9 mai
LANGLET	Luka, Gérard	5 juin
MEJEAN	Seth, Jacob	18 juin
ROUSSEAU	Zachary Renaud Bernard	21 juin
OCANA	Leona Catalya	24 juin

MARIAGES

Van Khoa PHAM Et Dolores. Monserrate HURTADO BRAVO le 23 février

Jeremy Gérard FERNANDES Et Anissa CHENAFI le 31 mars

Emmanuel, Jean LABOURE Et Stéphanie, Jennifer NGUYEN le 26 mai

Pierre Louis Lazare SIMONET Et Amandine TRAMOLAY le 26 mai

Benjamin Eric GODARD Et Lucie Angeline Caroline JARDINET le 02 juin

Bogan, Patrice YAO Et Cécile, Michelle, Marie-Alix FÉMINIER le 9 juin

Mathieu GOMEZ Et Johanne VOUILLON le 23 juin

Christian BAUD Et Maria da Conceição VEIGA DA COSTA le 23 juin

PACS

Romain GIRAUD Et Jennifer, Françoise ROZIER le 19 janvier

Charly, Kévin RIVERA Et Mylène PEYLABOUD le 23 février

Julien, Henri, Louis, Bruno CASCHERA Et Marion CARREGUES le 16 mars

DÉCÈS

Michel Jean Antoine FORT, le 1^{er} janvier

Robert René Louis BERENGER, le 18 janvier

Michel Georges Roland PORCHER, le 4 février

Joseph Marcel BIESSY, le 10 février

Elise Marie SUPPOT veuve LARGE, le 26 février

Lydia Santine PICCININ veuve ZORZI, le 19 mars

Michel BERGERET, le 24 mars

Dorothée Simone LOUIS-MARIE veuve NYAMÉ-SILIKI, le 26 mars

Maurice LANGLOIS, le 31 mars

Maria Pierrette VIALLARD veuve GAUTIER, le 10 avril

Raymonde DELAYE veuve MARGOUIRES, le 10 avril

Jacqueline, Roberte BANIER, le 7 mai

André DAURELLE le 8 juin

Les textes de la «Tribune des Élus» sont reproduits in extenso et engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.



L'Accent, le magazine d'informations de la commune | N°13 - Juille



Récemment, un fait divers assez grave a troublé la quiétude dominicale du notre village et plusieurs personnes s'en sont inquiétées sur les réseaux sociaux. A l'heure où chacun s'apprête à goûter un repos bien mérité, peut-être en allant découvrir d'autres régions, l'équipe municipale se veut plus que jamais vigilante pour que la sécurité des biens et des personnes soit assurée.

C'est d'ailleurs le système de vidéosurveillance installé par la municipalité qui a permis d'interpeler les individus évoqués en début de propos. Grâce à ce système, ils ont rapidement été identifiés par la gendarmerie qui a pu les appréhender. Mais ce système qui renforce la sécurité de notre commune n'est pas le seul :

Ainsi, tout au long de l'été, nos policiers municipaux continueront de patrouiller, notamment aux abords des équipements publics pour éviter les rassemblements intempestifs. Ce sont également eux qui seront en charge, en partenariat avec la gendarmerie nationale, de veiller au succès de l'opération « Tranquillité Vacances » en faisant régulièrement des rondes chez les habitants qui se sont signalés.

Vous pourrez également compter sur l'amicale présence de celles et ceux qui agissent quotidiennement au sein du réseau de participation citoyenne. Par leur vigilance, ils permettent de prévenir des situations à risques et de sensibiliser les habitants de leur secteur sur des mesures simples de protection.

Cet été, le CCAS restera très présent auprès des personnes âgées, isolées ou fragiles, dans le cadre du plan Canicule. Les fortes températures du début du mois de juillet, doivent nous inciter à être particulièrement attentifs et à veiller sur nos anciens.

Bien entendu, ce sont également tous les services municipaux qui resteront mobilisés pour assurer la tranquillité de votre quotidien et le respect de votre cadre de vie. C'est pourquoi, nous voulons vous souhaiter à toutes et à tous d'agréables vacances.

Quant à nous, nous serons en pleine forme, pour vous retrouver à la rentrée!

Les élus de la liste majoritaire « Union pour Saint Pierre »



Au nom de toute l'équipe de « Passionnément Saint Pierre de Chandieu », nous souhaitons à toutes et à tous un très bel été et de très bonnes vacances à tous

La fête des écoles a vu cette année, une fois de plus, de très belles prestations, issues du travail de tout le corps enseignant et des élèves, qui ont longuement répété pour nous offrir un spectacle de très belle qualité! Vous avez pu profiter aussi de la matinée « Roues Libres » du 9 juin, où de nombreuses familles ont pu pratiquer, sous toutes les formes, vélo, trottinette ou patins à roulette, en finissant leur parcours par une pause bien rafraichissante offerte par la mairie, avec de petits cadeaux bien appréciés par les petits et les grands!

Nous vous attendons nombreuses et nombreux au forum des associations, qui se tiendra le 8 septembre prochain. Beaucoup d'activités sont ouvertes aux adultes, alors n'hésitez pas à partager des moments conviviaux au judo ou à l'escrime en particulier, dont l'équipement de pointe place notre club au plus haut

Profitez bien de toutes les activités de plein air disponibles dans la commune, attention cependant lors de vos déplacements en forêt, à la présence de nombreuses tiques. Un affichage est prévu pour vous mettre en garde. Surveillez bien vos chiens au retour de la promenade. Comme lors de chaque période de canicule, soyez attentifs à vos voisins, aux personnes fragiles et aux enfants, et n'oubliez pas de bien vous hydrater.

L'été est souvent synonyme de mauvaises surprises comme les cambriolages. Le programme mis en place par la commune portera ses fruits si nous participons toutes et tous, à notre niveau, à une vigilance accrue, pour profiter pleinement de cette pause bien méritée!

Marie Laure CHENAUX et Cédric TROLLIET www.cedrictrolliet.fr



La communication sur le PLU a beau être calibrée, les Saint-Pierrards ont bien compris que la transformation de notre village en ville est amorcée. Pour preuve, la pétition organisée par des habitants (près de 400 signatures soit environ ¼ des foyers) après la présentation du projet.

Vous avez été conviés à des réunions publiques d'information et non de "concertation", et sachez qu'à aucun moment nous n'avons été associés à ce projet. A ce jour, malgré nos 3 relances, le maire et son adjoint à l'urbanisme ne nous ont toujours pas transmis les références cadastrales des parcelles actuellement non constructibles qui le deviendront dans le PLU. Pourquoi ce refus de transparence?

Enfin, le cabinet URBA 2P qui accompagne la commune dans le passage au PLU confirme vos craintes : "la commune est identifiée en polarité urbaine, secteur privilégié du développement urbain et lieu d'accueil préférentiel des grandes opérations d'habitat" p. 7 de son rapport de présentation.

Si Saint Pierre de Chandieu est aujourd'hui une polarité urbaine, c'est parce que le maire a validé le 16 décembre 2010, contre l'avis de tout le conseil municipal, le projet du SCOT qui en plus intégrait le tracé du fret ferroviaire sur nos plans cadastraux.

Contrairement aux propos de la 1ère adjointe relatés dans le Progrès du 18 mai 2018 nous avons volontairement décidé de ne pas assister à cette mascarade de conseil municipal le 17 mai dernier pour attribuer, à nouveau, au maire, la protection fonctionnelle annulée par le tribunal.

Comme beaucoup l'ont déjà fait, continuez à nous faire part de vos préoccupations. L'équipe "Rassemblement pour Saint Pierre" porte vos messages à chaque conseil municipal. Pour nous contacter: www.veroniquemurillo.fr

Nous tenons à féliciter les nouveaux bacheliers issus du premier conseil municipal des enfants initié par Véronique Murillo en 2009.

A l'heure où nous écrivons, nous partageons la ferveur nationale pour les bleus qualifiés pour les 8ème de finale. Bon été à tous.

Véronique MURILLO, Christine PONCET, Nelly DURAND



Vos questions nous intéressent et nous nous ferons un plaisir d'y répondre dans nos colonnes. Adressez vos courriers par mail à l'adresse suivante :

courrier@mairie-stpierredechandieu.com

ou en les déposant dans la boîte aux lettres de la mairie.

Avec le retour des beaux jours, de nombreux jeunes déambulent dans la commune jusque tard en soirée, sans compter le bruit des scooters. Que pouvez-vous faire pour préserver la tranquillité publique? Pierre S.

Ah! Si jeunesse savait et si vieillesse pouvait! Jamais l'adage n'a été plus vrai qu'au retour des beaux jours et l'arrivée des vacances d'été souvent tardives et parfois bruyantes.

Mais il est également vrai que le bien vivre ensemble impose quelques règles et le rappel des pouvoirs de police détenus par le Maire. En effet, celui-ci dispose en vertu de l'article 16 du Code de procédure pénale, rappelé Au regard de ces chiffres, la commune a par l'article L.2122-31 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) des mêmes judiciaire.

A ce titre, il peut constater des infractions et les sanctionner au moyen du paiement d'une amende forfaitaire. En cas de risque d'infraction ou de délit plus grave, il peut adopter des mesures adaptées (arrêté municipal, réquisition de la force publique, etc.), sous le contrôle du représentant de l'Etat et du Procureur de la République.

Ainsi, il peut prendre et si la situation l'exige, un arrêté municipal interdisant la divagation d'enfants mineurs sur tout ou partie du territoire communal. Il peut aussi procéder à la verbalisation de « deux roues » trop bruvants ou de pilotes adoptant des conduites dangereuses tant pour eux-mêmes que pour autrui.

Mais il faut savoir raison garder ! Si la commune est prête à prendre toute sa part de responsabilité dans le maintien de la tranquillité publique, il incombe aussi aux parents et aux représentants légaux de faire preuve de vigilance dans leur rôle éducatif en matière de respect d'autrui... Et de faire rentrer leurs bambins à la maison à des heures raisonnables...

Récemment, vous avez informé les parents d'élèves que les horaires de début des classes étaient maintenus à 8h45, alors que certains demandaient que les classes débutent à 8h3o. Pouvez-vous m'expliquer cette décision? Mme W.

À la demande de quelques parents d'élèves, un sondage a été effectué auprès de toutes les familles, pour envisager une ouverture qui sont propices à de joyeuses retrouvailles, de l'école dès 8h30. Il ressort de ce sondage corroboré par une seconde enquête à l'initiative de l'association « Vivons l'Ecole », qu'une majorité de familles reste favorable à l'ouverture des classes à 8h45 ou n'a pas souhaité s'exprimer.

estimé nécessaire de maintenir les horaires actuels et en a informé les Conseils d'écoles prérogatives que tout officier de police et les parents. Plusieurs paramètres ont été avancés pour justifier cette décision :

- L'extension du restaurant scolaire qui sera achevée à la rentrée prochaine, va permettre vraisemblablement de ne faire plus qu'un seul service, ce qui fluidifiera la pause méridienne des enfants et améliorera leur confort. Nous avons d'ailleurs augmenté le nombre d'encadrants et pris des animateurs de la MJC pour que les enfants puissent être mieux encadrés dans leurs jeux de cour.
- L'avancement de l'ouverture de l'école à 8h30 génèrerait des dépenses salariales supplémentaires et accroîtrait la charge de travail des ATSEM qui sont déjà fortement Suite à nos demandes réitérées auprès de
- Nous souhaitons également que le bienêtre des enfants soit pris en compte et ne leur impose pas 15 minutes quotidiennes supplémentaires de temps scolaire alors qu'ils sont déjà confrontés à des amplitudes horaires importantes.

Petit rappel : les subventions annuelles en faveur des écoles maternelle et élémentaire se montent à 100.000 euros par an et représentent un niveau d'engagement dont peu de communes de la taille de Saint Pierre de Chandieu peuvent se prévaloir!



Monsieur C.

Monsieur Ibanez et en derniere date le 14 Mai 2018 auprès de Madame Monier, j'ai apprécié au plus haut point l'intervention ce jour, (15 Mai 2018!) de la Société SLIR de Mions, pour curer le puits perdu route de la Garenne et des grilles de captage reliées (y compris celles jumelées coté Toussieu).

J'ai pu constater les redoutables efficacités et consciences de ses employés sans oublier de mentionner leur gentillesse.

Croyez Monsieur Ibanez, Madame Monier en l'expression de nos très chaleureux remerciements.



Juillet/Août 2018 - n°43

ppel du 18 juin

enfin la France libérée.

continuer d'être dignes ». C'est pourquoi, cette cérémonie annuelle qui nous rassemble honore la

« La France n'est pas seule! Elle n'est

pas seule! Elle n'est pas seule!»

Ce 18 juin 1940, la voix qui résonne

inconnu du grand public. Charles

rassembleur et en soldat résolu. Au

bout des ondes, c'est l'espoir ranimé.

Ce sera un jour l'honneur retrouvé et

Charles de Gaulle proclama avec force

France » dont il nous faut, sans relâche,

force de l'engagement et du sacrifice

des hommes et des femmes qui ont

permis d'accomplir les promesses du

et ferveur une « certaine idée de la

de Gaulle s'exprime en Français

sur les ondes de la BBC est celle d'un

Papier 100% recyclé pour plus d'éco-responsabilité Les Echos Traise

www.mairie-stpierredechandieu.com | 🚮 Mairie de Saint Pierre de Chandieu - Page Officielle

RETOUR SUR LE MOIS DERNIER

Fête de la Musique

Pour cette édition 2018, vous avez été très nombreux à venir danser vendredi 22 juin lors de la Fête de la Musique place Charles de Gaulle.

3 groupes musicaux se sont succédé:

- SIGMA
- ERESIE
- PHIL SONG

Les Classes en 8 ont assuré la buvette et la restauration. Une vraie réussite!







Les CM1-CM2 sensibilisés au Code de la route à vélo

Découvrir dès le plus jeune âge que la route n'est pas à prendre mais à partager, c'est acquérir des comportements qui permettent de se protéger des dangers de la circulation et de tenir compte des autres usagers de l'espace routier. C'est ce qui a été mis en pratique à l'école René Cassin. Cette éducation s'intègre dans le socle de connaissances, de compétences et de culture ainsi que dans les programmes d'enseignement L'éducation à la sécurité routière prend tout son sens, lorsque les parents s'associent à cette démarche de coéducation, pour qu'au-delà de la seule validation scolaire, l'élève soit

à même d'avoir des comportements

adaptés à la diversité des contextes rencontrés dans la vie quotidienne, dans le respect des règles du code de

la route.

La **MJC** en « DesLyres »

Vendredi 8 juin, lors de la soirée de la «Fête de la MJC», les enfants adhérents présentaient un spectacle complet. Par toutes tranches d'âge, ils ont présenté des numéros de danse, cirque, magie et théâtre qu'ils ont appris tout au long de l'année grâce à leurs animateurs.

Une soirée très attendue par les enfants mais aussi les parents venus en nombre pour l'occasion applaudir notre jeunesse vive et talentueuse.



VENDREDI 13 JUILLET

Soirée de la fête Nationale

Dès 19h30, salle DesLyres Municipalité

DIMANCHE 15 JUILLET

Finale de Coupe du Monde 2018

À 17h, salle DesLyres Municipalité

LUNDI 3 SEPTEMBRE

Rentrée scolaire

SAMEDI 8 SEPTEMBRE

Forum des Associations

De 9h à 14h, salle à vocation pluraliste Municipalité

MARDI 18 SEPTEMBRE

Assemblée générale de Vivons l'École

À 20h30, espace Pierre Savatier Vivons l'École

VENDREDI 21 SEPTEMBRE

Repas des aînés

À 12h, salle DesLyres

Municipalité

SAMEDI 22 SEPTEMBRE

Concert Karaoké: Hommage à Johnny Hallyday

À 18h30, salle DesLyres Chant d'Yeux en Chœur

SAMEDI 29 SEPTEMBRE

Satelier «Ohio, des étoiles pour Noël»

De 10h à 17h, salle Le Cercle

Créatives de l'Ozon

Journée touristique à Mezzago

Départ vendredi 28 septembre après-midi Comité de Jumelage

MARDI 2 OCTOBRE

Film/reportage: GEORGIE, la fleur du Caucase

À 20h Centre des Arts Camille Floret

Municipalité - GRATUIT

VENDREDI 12 OCTOBRE

Festival d'humour - soirée tremplin : 5 candidats

À 20h30, salle DesLyres Saint Pierre de Rire

SAMEDI 13 OCTOBRE

3 Festival d'humour - soirée de gala : Sellig

À 20h30, salle DesLyres

Saint Pierre en Rire

• **Fête** Nationale

La *Municipalité* vous invite à un bal populaire **vendredi 13 juillet** dès 19h30 sur le parvis de l'espace DesLyres, suivi d'un feu d'artifice à 22h30 au stade.

Les Classes en 8 assureront la buvette et une restauration rapide. Possibilité de réserver un plateau-repas (taboulé oriental, steak haché local sauce au poivre, frites, fromage, éclair au chocolat) pour 12 € au : 06 87 35 83 35 ou le 7 juillet au matin lors du marché.



C'est l'été à la bibliothèque

La Bibliothèque sera fermée du 13 au 18 août 2018 inclus.

Pendant les vacances scolaires, la Bibliothèque est ouverte aux horaires habituels, avec une ouverture supplémentaire les vendredis matins!

Mardi	-	16-19h
Mercredi	10h-12h	14h-17h30
Vendredi	9h-12h	15h-18h
Samedi	9h-12h	-

Tout l'été, la Bibliothèque vous propose :

Pour les enfants, des jeux! Venez jouer pour choisir des livres à emprunter!



Pour les adultes, des « pochettes surprises » ! Venez emprunter des livres sélectionnés par les bibliothécaires, emballés dans des paquets cadeaux !

SAINT PJERRE DE CHANDIEU LA MUNICIPALITÉ ORGANISE VENDRED VENDRED VENDRED VENDRED FÊTE NATIONALE FÂTE N

Rentrée scolaire

Cette année, la rentrée scolaire aura lieu lundi 3 septembre.



Concert Karaoké

La chorale *Chant d'Yeux en Chœur* organise un concert Karaoké hommage à « Johnny Halliday » **samedi 22 septembre** à l'espace DesLyres dès 18h30.



Vente des billets : Permanences lors du marché square Mezzago les 1^{er}, 8 et 15 septembre.





Partez à la découverte de **Mezzago**

Mezzago, notre commune jumelle italienne organise une journée touristique le 29 septembre 2018.

Le départ depuis notre commune se fera impérativement dans l'après-midi du vendredi 28 septembre afin de profiter pleinement de la journée du samedi.

Le retour se fera le dimanche à partir de 16h, pour une arrivée à Saint Pierre de Chandieu aux alentours de 22h.

Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître par l'intermédiaire de notre site : https://stpierrejumelage.wordpress.com/contact/ ou par mail adressé à : stpierre.jumelage@gmail.com

Activ Retraite Renseignements au 06 77 32 08 40

Durant les mois de juillet, août et septembre, Activ'Retraite vous propose de vous divertir en participant aux activités suivantes:

JUILLET & AOUT

Tous les jeudis : 14h - Salle Savatier

> Jeux de société et pétanque 14h - Parking Deslyres Randonnée dans la commune

SEPTEMBRE

Samedi 8:

9h - Forum des associations

Inscriptions et renouvellement des Adhésions

Jeudi 27: 14h - Assemblée Générale Activ'Retraite Tous les jeudis :

14h - Salle Savatier Jeux de société et pétanque

14h - Parking Deslyres

Randonnée dans et hors de la commune

Modalités par mail spécifique pour chacune des randonnées.

20ème édition du Festival d'humour, un Week end de surprises

L'association « Saint Pierre en rire » organise le vendredi 12 et samedi 13 octobre, à l'espace DesLyres, la 20ème édition du festival d'humour.

Au programme:

Vendredi 12 octobre à 20h30 : Soirée Tremplin avec une sélection de cinq candidats: Charlotte Boisselier, Martial Panico, Alexandra Pizzagali, Biscotte, Tristan Lucas. Présentation et clôture de soirée : Timothé Poissonnet, vainqueur Prix Stephan'Ab 2017. *Tarif*: 15 €uros

Samedi 13 octobre à 20h30 : Soirée de Gala avec Sellig et son Episode 5 *Tarif* : 22 €uros

Tarif 2 soirées Vendredi et Samedi : 32 €uros – Places numérotées

Renseignements et réservations au 06 24 90 81 25.

Ouverture de la billetterie le Samedi 8 septembre de 9h à 14h, Forum des Associations – Salle Pluraliste de Saint Pierre de Chandieu - Stand Saint Pierre en Rire.

Permanences: Marché de Saint Pierre (samedi matin) du samedi 15 septembre jusqu' au samedi 06 octobre inclus de 9h30 à 12h00, Place Charles de Gaulle.

> Règlement des places espèces ou chèques ordre: Association Saint Pierre en Rire

Retrouvez-nous sur notre page Facebook Festival humour Saint Pierre de Chandieu ou sur www.festivalhumour-stpierre.com



Concours bébé lecteur

Dans le cadre de l'action «Bébé Lecteur» le Département du Rhône lance l'édition 2018 du concours régional de littérature jeunesse «Bébé Lecteur».



- Vous habitez la Région Auvergne-Rhône Alpes ?
- Vous êtes auteur/illustrateur d'album jeunesse potentiel ou confirmé?
- Vous n'avez jamais publié ou avez publié un seul ouvrage ?
- Le concours Bébé Lecteur est fait pour vous !

Date limite des candidatures : 14 septembre 2018

Dans le cadre de sa politique de lecture publique, le Département du Rhône offre, chaque année, un album jeunesse, à tout enfant né ou adopté de moins de 3 ans sur son territoire.

À cette fin, la collectivité lance, de mai à septembre, un concours régional pour la création d'un album de littérature jeunesse.

Le lauréat verra son album édité par le Département à plusieurs milliers exemplaires et il percevra une rémunération correspondant à la cession de ses droits d'auteurs.

L'objectif fondamental de cette action est de familiariser dès son jeune âge, l'enfant avec l'univers du livre, ainsi que de contribuer au développement intellectuel et culturel des adultes en les incitant à fréquenter les bibliothèques.

En sensibilisant très tôt l'enfant et sa famille à l'importance du livre et la lecture, le Département s'inscrit résolument dans la lutte contre l'illettrisme.

> Pour vous inscrire, rendez-vous sur : www.mediatheque.rhone.fr

Pour rappel, le dispositif bébé lecteur s'insère totalement dans le Schéma départemental de lecture publique que le Département du Rhône a adopté en 2015, afin de « développer et valoriser le rôle social et culturel de la Lecture publique porté par les bibliothèques ».

La chorale **recrute**



La chorale Chant d'Yeux en Chœur vous invite à venir la rencontrer au forum des associations le samedi 8 septembre prochain en matinée.

Elle est composée d'une trentaine de choristes dont

six hommes. Depuis janvier 2017 un chef de chœur talentueux en la personne de Céline Martinez (Saint-Pierrarde) a rejoint l'association.

Notre répertoire est très varié, basé sur la chanson française principalement. Les répétitions ont lieu tous les mercredis de 19h30 à 21h30. Pour la saison prochaine nous intégrerons de nouveaux locaux.

Toute personne intéressée peut également contacter son Président au 07 50 40 02 51 Serge Belver.

Les premiers mois de la saison prochaine nous participerons à : cérémonie du 11/11, concert au marché de Noël, concert avec le groupe Orphéus le 4 décembre à l'église de Saint Pierre de Chandieu.

Un rendez-vous à ne pas manquer notre CONCERT-KARAOKÉ avec un Hommage à JOHNNY HALLYDAY le samedi 22 septembre à 18h30 salle Deslyres. Retenez vos places !!!

Tous au **tennis!**

Envie de tennis cet été? Si vous n'êtes pas (encore) adhérent du Tennis Club de Saint Pierre, vous pouvez prendre un abonnement estival (forfait 80€ du 1er juillet au 31 août) qui vous donnera accès au service de réservation des terrains et aux courts.

Contactez le club à l'adresse suivante : tcstpierre@hotmail.fr Notez également la semaine d'inscription les 3, 5 et 7 septembre prochains au Club House entre 18h et 20h, ainsi que le samedi 8 septembre au Forum des Associations avec une animation découverte. Nous vous attendons nombreux, petits et grands!



Les finalistes du tournoi interne 2018, entourés du président du club et du moniteur de tennis





Lundis 9, 16, 23 Juillet

9h30/12h initiation au tir à l'arc à cheval à partir de 7 ans : 24 € la séance







Mardis 10, 17, 24 Juillet de 14h à 15h30 13.50 € la séance Initiation au poney et à l'équitation

à partir de 4 ans

Mercredis 11, 18 et 25 juillet Journée à la ferme, poney et animaux de la ferme, diverses animations

à partir de 4 ans, de 9h30 à 16h30 prévoir le pique-nique 32 € la journée



vendredis 13, 20 juillet prévoir le pique-nique

10€/adulte, 8€/enfant, gratuit -1 an



ferme de savoye,17, chemin de savoye 69780 st pierre de chandieu Renseignements et réservations auprès de Nathalie au 06,60,92,95,14

La **MJC** saison 2018/2019



Activités complètes :

- Périscolaire Élémentaire : lundi, mardi et jeudi
- Cirque Maternelle : *lundi*
- Théâtre Élémentaire : jeudi
- Théâtre CP/CE1 : vendredi
- Pom dance Maternelle: mardi
- Pom dance CP/CE1: mardi
- Pom dance Maternelle : jeudi

Activités avec quelques places à pourvoir :

- Périscolaire Élémentaire : vendredi
- Périscolaire Maternelle : lundi, mardi, jeudi et vendredi
- Cirque Élémentaire : mardi 16h30-18h
- Capoeira : mardi 18h15-19h15 (possibilité de périscolaire avant)
- Pom dance CM1/CM2/collège: jeudi

L'Ecurie de Savoye et Caval'arc de Savoye organisent

stage de tir à l'arc à cheval





Tous Niveaux à partir de 7 ans

Dimanche 2 septembre 2018

70€ (9h/18h)

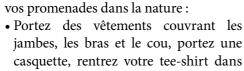
venez découvrir une discipline millénaire

intervenante Floriane Hours Ecurie de savoye 17, chemin de savoye 69780 st pierre de chandieu Nathalie: 06,60,92,95,14

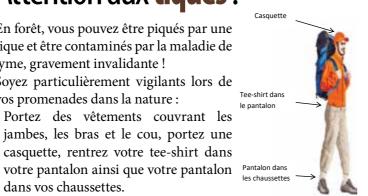


Attention aux **tiques**!

En forêt, vous pouvez être piqués par une tique et être contaminés par la maladie de lyme, gravement invalidante! Soyez particulièrement vigilants lors de



- dans vos chaussettes. • Évitez de vous enfoncer dans la végétation, de vous asseoir par terre ou
- sur du bois mort. • Inspectez-vous minutieusement après
- votre promenade.





Si vous êtes piqués par une tique, ôtez-la avec un tire-tique ou une pince à épiler, sans appliquer aucun produit sur la tique, puis désinfecter la plaie. Consultez votre médecin. Plus le traitement est précoce, plus il est efficace.

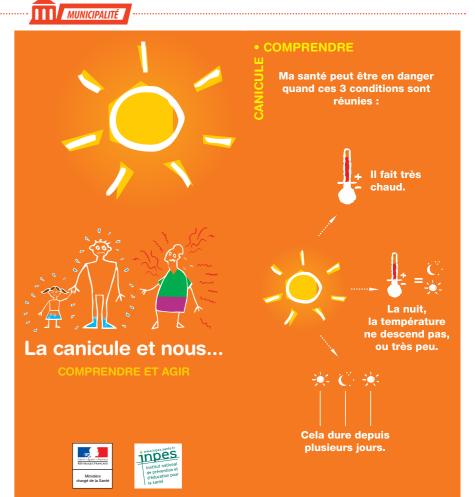
L'association de Chasse Saint Hubert, vous souhaite de très bonnes promenades !!!!

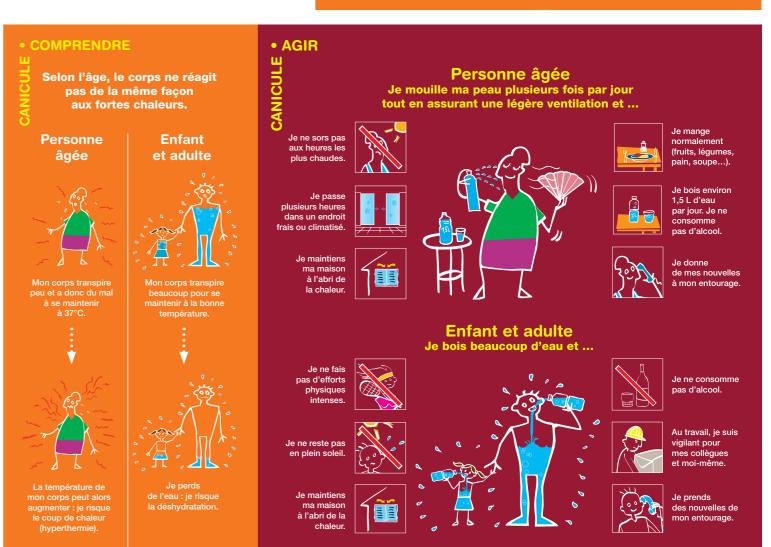
Mise en place du « Plan Canicule »

Comme chaque année et dans le but de permettre à chacun de passer un agréable été, le Plan Canicule est réactivé. Avec l'aide du Conseil Général, nous ciblons les personnes les plus vulnérables.

Les personnes inscrites en 2017 sont maintenues dans le registre 2018. Par contre, pour vous inscrire sur la liste des Saint-Pierrards qui se sentent trop isolés, merci de contacter l'accueil de la mairie (par téléphone au 04 72 48 09 99 ou par mail à mairie@ mairie-stpierredechandieu.com). Ainsi, si les services de la Préfecture du Rhône venaient à déclencher officiellement ce plan canicule (seulement en cas d'épisodes de fortes chaleurs prolongés), un membre du C.C.A.S. pourrait vous joindre par téléphone et vous rendre visite si nécessaire.

N'oubliez pas de prévenir la Mairie si vous vous absentez plusieurs jours de chez vous (vacances en famille, voyage organisé, hospitalisation ...).









Offres d'emploi

Pour faire face à des remplacements de personnel ou à un surcroît d'activité la commune recrute :

- **1.** Des agents pour assurer l'entretien de locaux communaux et le service de restauration scolaire *(postes à temps non complet).*
- **2.** Un agent de service polyvalent voiries, espaces verts, poids lourd obligatoire (*poste à temps complet*).

Si ces offres vous intéressent, merci de déposer votre candidature (*lettre de motivation* + *CV*) en mairie ou l'adresser par mail à l'adresse ci-après :

mairie@mairie-stpierredechandieu.com



Aux parents d'élèves du collège Charles de Gaulle

La brigade de Gendarmerie de Saint Laurent de Mure et les référents Sécurité routière du collège s'associent pour vous rappeler quelques règles de circulation aux abords du collège.

1- Circulation avec un cycle:

- **a.** Si le gilet jaune n'est pas obligatoire en agglomération, il doit, être porté hors agglomération sous peine d'amende (35 euros). Afin de garantir la visibilité, il est conseillé pour vos enfants de le porter aussi en agglomération.
- **b.** L'éclairage du cycle est quant à lui obligatoire de nuit et partout, à l'avant et à l'arrière sans oublier les catadioptres placés à divers endroits (avant, arrière, roues et tranchants des pédales (amende : 11 euros).
- **C.** Le système de freinage avant et arrière doit être opérant (amende: 11 euros).
- **d.** La sonnette doit fonctionner (amende : 11 euros).
- **e.** Attention au port du casque : il est obligatoire pour les moins de 12 ans.

2- S'agissant des trottinettes, elles sont considérées comme des vélos.

3- Merci de rappeler à vos enfants les règles suivantes :

- **a.** Ne jamais traverser un passage protégé en courant et veiller à ce que les véhicules soient arrêtés avant de s'engager.
- **b.** Ne pas porter d'écouteurs lors des déplacements.

La sécurité est l'affaire de tous et chacun doit œuvrer pour qu'ensemble le chemin soit plus sûr!

La brigade de gendarmerie de Saint Laurent de Mure, Les référents Sécurité routière du collège Charles de Gaulle Jean-Louis Dunand et Lorence Yaghlian,

La principale, Mme Etcheberry et l'ensemble du personnel du collège.



Horaires d'été

Mairie:

Du **21 juillet au 18 août** inclus, la mairie **sera fermée le samedi matin.** Elle ouvrira ses portes du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h30 à 18h.

L'Agence Postale Communale :

Fermeture estivale du 6 au 18 août inclus.

Appel à descendants

Pour la réalisation d'une cérémonie en lien avec Napoléon et les médaillés de Saint Hélène, prévue en octobre 2018, la municipalité recherche des descendants des personnes suivantes :

AUDET Antoine né en 1782
BLANC Jean né en 1781
BOUTE Joseph né en 1794
DUFOUR Pierre né en 1788
GAY Jacques né en 1792
GENIN André né en 1789
GRIMAUD Étienne né en 1788
LOUVIER Joseph né en 1785

Nous comptons sur votre aide.

Merci de contacter la mairie au : 04 72 48 09 99

Déclaration annuelle **de ruches :** du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tous détenteurs de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants : Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr Téléphone : 01 49 55 82 22



A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre 2018).

SAINT PIERRE DE CHANDIEU SALLE À VOCATION PLURALISTE DE 9H À 14H FORUM DES **ASSOCIATIONS** S'INSCRIRE DE NOMBREUSES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES SERONT AU RENDEZ-VOUS!